



## **La CEDEAO et les structures nationales de stockage des Etats membres s'accordent sur le rôle du RESOGEST dans la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire**

Les Etats membres de la CEDEAO ont pris deux engagements majeurs au niveau régional au cours des dernières années pour intervenir au bénéfice des populations vulnérables touchées par les crises d'insécurité alimentaire. Il s'agit de : (i) l'adoption, en mars 2012, d'un cadre de coopération du réseau des sociétés et offices nationaux de gestion des stocks de sécurité alimentaire (RESOGEST) avec l'engagement de mutualiser 5 % du stock national de sécurité au profit de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire et ; (ii) l'adoption, en février 2013, d'un Acte additionnel au Traité de la CEDEAO portant création de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire par les Chefs d'Etats et de Gouvernements.

En effet, dans le Cadre de coopération du RESOGEST adopté par les Ministres assurant la tutelle des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire, il est prévu la mise en place d'un mécanisme de solidarité régionale qui inclut « *la constitution par chaque pays au sein du stock national de sécurité alimentaire d'une réserve d'au moins 5 % mobilisable sous forme de prêts ou cession à titre gratuit ou onéreux, pour répondre aux besoins des autres pays confrontés à une crise alimentaire face à laquelle les stocks nationaux s'avèrent insuffisants* ».

Dans cette perspective et dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest financé par l'Union Européenne à hauteur de 56 millions d'Euros, la CEDEAO, les structures nationales de stockage et leurs partenaires se sont réunis à Lomé du 3 au 4 octobre 2016 pour discuter et s'accorder sur le rôle du RESOGEST dans la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire.

Les participants étaient issus essentiellement des membres du RESOGEST des 15 Etats membres de la CEDEAO plus la Mauritanie et le Tchad. On comptait également parmi les participants des représentants de la CEDEAO, de l'Union Européenne, AECID, CILSS, ROPPA, ROAC, RBM et des personnes ressources.

Pour le coordonnateur du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, Monsieur Alfredo Gadea Sanchez, « *il était nécessaire de réunir toutes les structures nationales de stockage pour (i) faire l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet d'appui, et (ii) échanger sur le contenu des conventions à signer entre l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentaire de la CEDEAO et les Etats pour la mise en œuvre des activités de la composante 2 du projet et de celles du cadre de coopération du RESOGEST, notamment la mutualisation des stocks et la dynamisation du réseau* ».

Les échanges ont permis aux acteurs des stocks nationaux et des stocks de proximité et aux partenaires d'appui de réfléchir sur les modalités pratiques de la constitution du stock physique et de la composante financière de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire.

Les participants ont discuté et validé techniquement un projet de mémorandum d'entente et de coopération avec les Etats membres pour soumission à l'avis et la signature des autorités nationales compétentes de chaque Etat membre. Une feuille de route a également été adoptée pour la redynamisation du RESOGEST avec l'appui de la CEDEAO et du CILSS.

Les structures nationales de stockage ont aussi pris l'engagement de construire un mécanisme de mutualisation des stocks de sécurité pour la constitution de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest avec l'appui du projet.

« *Ce projet d'appui financé par l'Union Européenne vient accompagner les efforts de la région dans la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest telle que voulue dans la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP). En effet, la CEDEAO a fait de la prévention de la gestion des crises alimentaires une partie intégrante de sa politique agricole régionale, adoptée en 2005* », a rappelé Monsieur Ayassor Tchambakou, Commissaire en charge de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO.

Pour le représentant des producteurs, Monsieur Djibo Bagna, « *la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire doit aider à construire une politique alimentaire basée sur une préférence communautaire* ».

Avec les acquis et recommandations de cet atelier régional et s'inscrivant dans la conviction de Monsieur TRAORE Abdel, Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'hydraulique du Togo, à savoir que « *l'opérationnalisation de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire doit donner aux organisations professionnelles agricoles l'opportunité de trouver des débouchés commerciaux, particulièrement pour les pays excédentaires comme le Togo qui enregistre depuis 2008 des excédents céréaliers* », la coordination du projet va travailler plus facilement avec le RESOGEST pour la mise en œuvre des activités convenues dans le mémorandum d'entente.

-----

La coordination de la mise en œuvre de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de même que celle du projet d'appui est assurée par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO basée à Lomé au Togo. Créée par les Chefs d'Etats et de Gouvernements en 2011, l'ARAA est une Agence Spécialisée pour moderniser l'agriculture et booster la production et le commerce agroalimentaire en Afrique de l'Ouest. Elle a pour mandat « *d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole régionale en s'appuyant sur les*

*institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées* ». Dans le cadre des projets qu'elle coordonne et avec l'appui des partenaires financiers, l'ARAA finance directement, à travers des appels à propositions, des projets sur le terrain qui sont portés par le secteur public et privé, les ONG et Associations/organisations paysannes de la région.

**Personnes contact**

**Monsieur Alfredo Gadea Sanchez, Coordonnateur du projet d'appui.**

**Courriel : [agadea33@hotmail.com](mailto:agadea33@hotmail.com) et [francis\\_dab@yahoo.fr](mailto:francis_dab@yahoo.fr), Tél : +228 22 21 40 02/03**

**Site Web: [www.araa.org](http://www.araa.org)**